

Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines

Bloc 1 du TP Assistant ressources humaines

CPF

CERTIFICATION

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE



Objectif de formation

Maîtriser les fondamentaux en matière de droit du travail afin d'assurer la gestion administrative du personnel, d'établir les bilans sociaux internes à l'organisation et de savoir également, calculer et produire les éléments variables d'un bulletin de paie.

Programme

Assurer la gestion administrative des salariés depuis l'embauche jusqu'au départ de l'entreprise

Connaître les fondamentaux concernant le droit du travail en matière de gestion du personnel
Appréhender et cerner le rôle et le fonctionnement des institutions représentatives du personnel
Maîtriser les règles en matière de conservation et d'archivage des documents administratifs
Effectuer les formalités et renseigner les documents administratifs obligatoires
Savoir rechercher une information juridique dans une source officielle

Proposer, déployer et assurer la diffusion des procédures RH

Cerner les différentes formes de présentation des procédures
Connaître les fondamentaux sur le droit du travail et en matière de gestion du personnel
Savoir élaborer une procédure après analyse d'une problématique
Etre capable de présenter une procédure sous forme synthétique (schéma, tableau)
Rédiger un écrit professionnel à usage interne et élaborer des formulaires
Collecter des informations auprès de collaborateurs

Élaborer et actualiser les tableaux de bord RH

Connaître les fondamentaux concernant les calculs statistiques de la fonction RH
Cerner le cadre légal du bilan social
Savoir utiliser des logiciels appropriés (tableur ou logiciels spécifiques)
Savoir construire et présenter des tableaux de bord et des graphiques
Etre en mesure d'analyser et commenter des données
Collecter des données auprès de collaborateurs
Respecter les règles de confidentialité
Structurer les informations et contrôler la cohérence des résultats
Savoir respecter les échéances

Assurer une veille juridique et sociale

Maîtriser les fondamentaux concernant les réseaux et médias spécialisés en droit social
Identifier et sélectionner des sources fiables afin de réaliser une veille efficace
Analyser le contenu d'un texte et le synthétiser par écrit
Communiquer les informations aux interlocuteurs concernés
Alerter sa hiérarchie sur les incidences possibles
Organiser un système d'alerte (réseaux, flux RSS.)

Collecter les éléments variables de paie et vérifier leur prise en compte

Connaître la réglementation en matière de paie
Cerner et maîtriser les textes conventionnels applicables dans l'entreprise
Savoir calculer les éléments variables d'un bulletin de paie courant
Identifier les documents nécessaires pour justifier les données de la paie
Repérer et signaler des anomalies sur un bulletin de paie
Savoir expliquer le bulletin de paie aux salariés
Collecter les éléments variables auprès des collaborateurs

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne souhaitant acquérir les compétences en gestion des Ressources Humaines.

Durée

10 Jours dont 70 Heures en centre 3 Heures à distance

Tarif(s) net de taxe

2990 € par stagiaire Certification incluse - Formation non soumise au plafonnement du CPF

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



Les points forts de la formation

- Cette formation est éligible au CPF par une certification CCP (Certificat de Compétence Professionnelle) - bloc de compétences 1 «Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines» du Titre Professionnel « Assistant ressources humaines» du Ministère du travail, de niveau 5.
- Module de préparation à la certification inclus dans le parcours en collectif (2h) et en individuel (1h) en distanciel.
- Possibilité de réaliser le bloc 2 « Contribuer au développement des ressources humaines » pour valider le titre «Assistant ressources humaines».
- 100% de réussite en 2023.

Les conditions d'admission

Prérequis

La formation est accessible à toute personne ayant une expérience en Ressources Humaines ou un projet d'évolution vers un poste en gestion du personnel.

→ **Niveau d'entrée** : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Assurer la gestion administrative des salariés depuis l'embauche jusqu'au départ de l'entreprise. Proposer, déployer et assurer la diffusion des procédures RH. Élaborer et actualiser les tableaux de bord RH. Assurer une veille juridique et sociale. Collecter les éléments variables de paie et vérifier leur prise en compte.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Des exercices et évaluations permettent aux apprenants d'ancrer les concepts et d'évaluer la progression de leurs acquis. Le CCP Assurer les missions opérationnelles de la gestion RH, sanctionne ce parcours de formation

Modalités pédagogiques

Chaque session permet au stagiaire de travailler des objectifs pédagogiques précis. A chaque session, une production est demandée au stagiaire, apports méthodologiques suivis de nombreux cas pratiques à partir de situations concrètes (études de cas et exercices).

Perspectives métiers

Pour en savoir plus sur le métier, les évolutions possibles dans la filière professionnelle et les potentialités d'embauche en Bretagne, rendez-vous sur le site CLEOR BRETAGNE en cliquant sur : <https://cleor.bretagne.bzh>

Les sessions



Bruz

- 17, 18, 24, 25, 28 septembre, 1er, 2, 8, 9 et 16 octobre + heures d'accompagnement au passage de certification les 5 octobre (2h) et 27 octobre 2026 (1h)

En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 28/04/2026

Intitulé : Titre professionnel Assistant

ressources humaines - MINISTERE DU

TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'

INSERTION

Code RNCP : 41366BC01 - JO du 05/11/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contact



BLANGY Marie

Marie.BLANGY@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

